

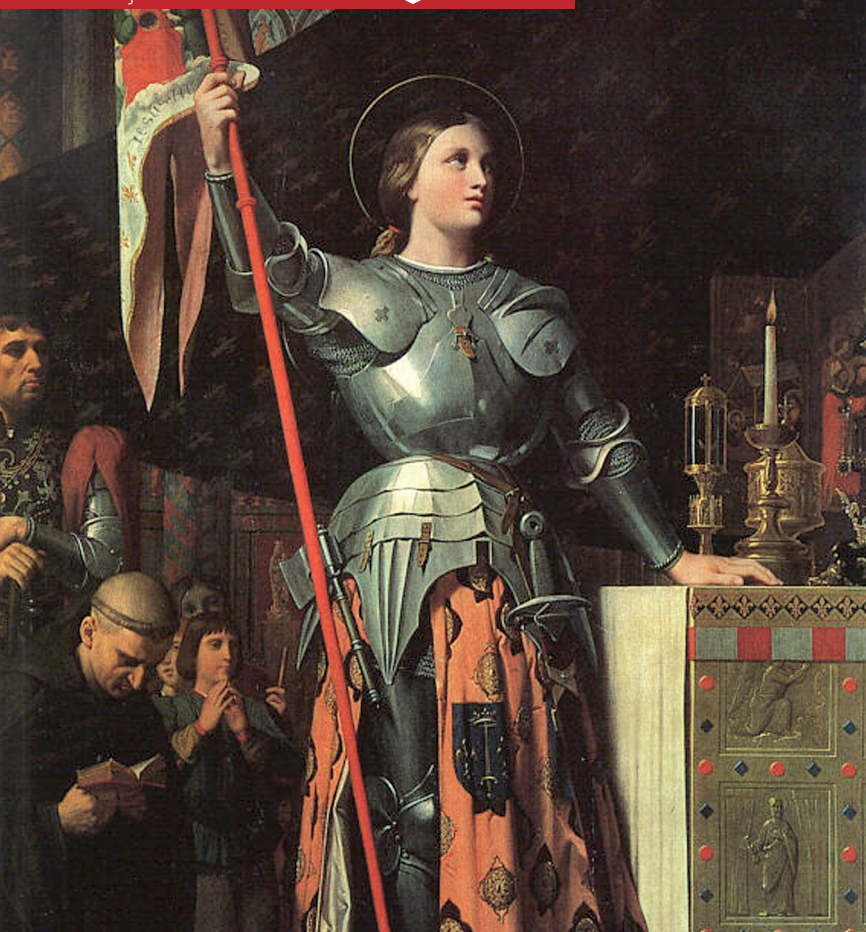
CLAUDE FAISANDIER

Jeanne d'Arc

D'après ses témoins, les historiens...
et quelques autres.

FRANÇOIS-XAVIER DE  GUIBERT

HISTOIRE ESSENTIELLE



JEANNE
D'ARC

Claude FAISANDIER

JEANNE D'ARC,
*d'après ses témoins,
les historiens... et quelques autres*

François-Xavier de Guibert
10, rue Mercœur
75011 Paris

DU MÊME AUTEUR

Ma Révolution 1789-1793, roman, Pierre Téqui éditeur, 1999 (préfacé par André Damien, de l'Institut).

Un roman : la guerre de Cent Ans, vue par ses témoins, les historiens... et quelques autres, François-Xavier de Guibert, 2008.

AVERTISSEMENT

Une grande part du présent volume est extraite de l'ouvrage *Un roman: la guerre de Cent Ans, vue par ses témoins, les historiens... et les autres*, référencé ci-dessus.

Ainsi que le précise le sous-titre, notre «Jeanne d'Arc» est pour beaucoup basée sur les témoignages et documents d'époque, essentiellement les minutes des procès ainsi que sur les appréciations et commentaires de nombreux historiens et écrivains.



**Les références des textes cités
sont mentionnées en fin de volume,
numérotées selon l'ordre dans lequel elles
apparaissent dans le texte.**

PROLOGUE

Jeanne d’Arc, «Tout est exceptionnel dans son histoire». Régine Pernoud, auteur de cette phrase, ajoute que tout, par contre, n’y est pas clair et que, parmi les évènements qui la composent, «il en est qui échappent à toute explication rationnelle» (1).

«On ne peut pas faire son histoire sans prendre un parti métaphysique» écrit Jean Guitton (2), et Georges Bordonove: «Jeanne d’Arc a introduit du surnaturel dans notre Histoire» (3). Pourtant, des auteurs très peu portés vers la religion – tels Michelet – ont magnifiquement parlé d’elle et certains agnostiques, comme le savant Quicherat au ^{xix}^e siècle, se sont passionnés pour sa vie et son action.

Aussi avons-nous choisi d’emprunter à des auteurs tant chrétiens que non chrétiens, nombre de nos développements et commentaires.

LE CONTEXTE HISTORIQUE :

LA GUERRE DE CENT ANS

ORIGINES LOINTAINES. UNE « PREMIÈRE GUERRE
DE CENT ANS » AVANT LA « VRAIE »...

La cause initiale de cette « première guerre de Cent Ans » serait à rechercher jusque dans la conquête de l'Angleterre en 1066 par le duc de Normandie, Guillaume le Conquérant. Celui-ci, tout en conservant son duché de Normandie, montait alors sur le trône de Westminster. Ses descendants se retrouvèrent dans la même position et, en tant que ducs de Normandie, restaient vassaux du roi de France. Ceci ne pouvait que générer des difficultés. La situation devint critique après le mariage, en 1152, d'Aliénor, héritière du duché d'Aquitaine, avec Henri Plantagenêt, comte d'Anjou et duc de Normandie, devenu deux ans plus tard – du fait de successions et désignations diverses – le roi d'Angleterre Henri II.

Aliénor avait épousé quinze ans plus tôt, en 1137, le roi de France Louis VII. Ce mariage, peu heureux, avait été annulé en 1152 par un concile complaisant. Aliénor en avait eu deux filles, mais pas d'héritier mâle.

Le roi de France, par ce mariage, n'avait pas acquis la propriété de l'Aquitaine, province qui englobait le Poitou, le Limousin, la Gascogne, le Périgord (au total, dix-neuf de nos départements), restée le bien propre d'Aliénor.

Le second mariage de la duchesse d'Aquitaine et la montée de son nouvel époux, Henri Plantagenêt, sur le trône d'Angleterre créaient, de l'Écosse aux Pyrénées, le plus grand ensemble territorial de la chrétienté de cette époque, un véritable empire. C'est ici que l'on situe généralement le début de cette « première guerre de Cent Ans ».

Passons sur quelques années et évènements : après la mort, en 1199, du roi d'Angleterre, Richard « Cœur de Lion », fils d'Henri II et d'Aliénor, le roi de France, Philippe Auguste, lui-même fils de Louis VII, s'empara progressivement des territoires détenus en France par la couronne d'Angleterre et vainquit en 1214 à Bouvines une coalition européenne de laquelle était partie le successeur de Richard, Jean sans Terre.

Le petit-fils de Philippe Auguste était Louis IX (saint Louis). Après avoir battu, en 1242, Henri III d'Angleterre, à Taillebourg, en Saintonge, il conclut avec lui sept ans plus tard le très controversé traité de Paris.

Henri III, marié à une sœur de Marguerite de Provence, l'épouse de Louis IX, était donc beau-frère du roi de France. Malgré sa défaite, il demandait avec insistance la restitution de la part d'héritage des Plantagenêts dont Philippe Auguste s'était emparé.

Mettant en application ses convictions chrétiennes et son désir d'entente, Louis IX voulut régler le litige en mettant « bon amour » entre les deux familles : il accepta de restituer au roi d'Angleterre plusieurs provinces (Périgord, Limousin, Agenais...), Henri III renonçant, quant à lui, à plusieurs autres (Normandie, Anjou, Maine, Touraine, Poitou) et s'engageant à prêter hommage au roi de France pour ses possessions françaises.

Cet accord valut à Louis IX de vives critiques de la part de ses barons et jusque dans son entourage familial. Le roi, écrit Joinville, répondait ainsi à ces reproches : « La terre que je lui donne (à Henri), je ne la lui donne pas parce que j'y suis tenu envers lui, ni envers ses héritiers, mais pour mettre amour extrême entre mes enfants et les siens, qui sont cousins germains. Il me semble que ce que je lui donne, je l'emploie bien, puisqu'il n'était pas mon homme et qu'il entre en mon hommage ». Il faisait ainsi fond sur la bonne foi de son partenaire et sur

des sentiments chrétiens qu'il croyait partagés par les Plantagenêts. Ceci valut tout de même une paix de 80 ans, répit non négligeable, mais inférieur à ce qu'imaginait et espérait le roi de France.

C'était là toutefois la fin de «la première guerre de Cent Ans»!

Pour ne pas risquer de décevoir, ce traité aurait supposé que les monarques des deux pays soient d'une bonne foi égale à celle dont saint Louis avait fait preuve lorsqu'il le négocia : ils s'en montrèrent – et Philippe le Bel en particulier, le petit-fils du saint roi – totalement incapables.

DE QUELQUES FAITS IMPORTANTS DE LA «VRAIE» GUERRE DE CENT ANS, JUSQU'À LA VENUE DE JEANNE D'ARC

Sous Philippe le Bel (roi de 1285 à 1314) et ses fils, divers incidents se produisirent autour de la Guyenne, sous suzeraineté anglaise, province que les Français jugèrent bon d'investir à deux reprises.

En 1328, un problème dynastique se posa lors de la mort du dernier des fils de Philippe le Bel (Charles IV le Bel, qui avait succédé à ses frères : Louis X le Hutin puis Philippe V le